



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

SNCF

Question écrite n° 101039

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement sur la suppression de 43 agents d'encadrement au sein du service de la surveillance générale de la SNCF. À l'heure où l'insécurité et la fraude explosent dans les gares et les trains cette mesure semble pour le moins surprenante. A-t-elle fait l'objet d'un audit interne la justifiant ? Les agents du service travaillent en milieu difficile et ont besoin d'un fort encadrement. Elle lui demande s'il serait possible de réexaminer ce dossier avant la suppression définitive de ces postes prévue courant de l'année 2011. Elle souhaite également connaître le devenir des agents d'encadrement après la suppression de leur poste de travail.

Texte de la réponse

La SNCF a supprimé 43 postes d'encadrement au sein de la surveillance générale (SUGE). Toutefois, il s'agit de postes fonctionnels et non opérationnels destinés à mettre en cohérence les effectifs de l'encadrement de la SUGE avec ceux des autres métiers de l'entreprise pour réaliser des économies de structure. Ces agents dont le poste a été supprimé ne sont pas licenciés. En effet, l'entreprise met en oeuvre des dispositifs de reclassement qui permettent aux agents de retrouver un poste, si possible dans la même filière et le même bassin d'emploi. En cohérence avec les annonces gouvernementales de mars 2011, la SNCF envisage prochainement de renforcer les effectifs opérationnels de la SUGE de plus de 300 agents pour améliorer la sécurité des usagers dans les transports.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 101039

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : Écologie, développement durable, transports et logement

Ministère attributaire : Écologie, développement durable, transports et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 février 2011, page 1657

Réponse publiée le : 20 septembre 2011, page 10088